



L'AACC ACCUEILLE L'AGENCE R2

Paris, le 19 décembre 2018 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir l'agence **R2** parmi les agences membres de sa **délégation Digital**.

Créée en 2004 par Richard Rohou, **R2** est une **Agence de Content Strategy** à l'**ADN digital**. R2 fait partie de ces agences nouvelle génération qui mixent **proximité** avec ses clients, maîtrise de la **production de contenu** et **réflexion stratégique** pour des marques qui souhaitent converser avec leurs audiences à l'heure du consommateur connecté.

Passionnée, tenace et créative, cette équipe d'une trentaine de personnes est basée à Paris avec un bureau déporté à Rennes. Toujours à l'écoute des **nouvelles tendances techno et créa**, **R2** s'attache à raconter des histoires en utilisant la technologie dans le but de servir le meilleur storytelling possible.

L'agence **R2** intègre les métiers de Brand Strategy, Brand Content, Activation digitale, Social Media, Production Video, Création de Services (plateforme web, bot, voice).

L'agence, qui vient d'être nommée Agence de Brand Content de l'Année, compte parmi ses principaux clients : **LEVI'S / BLEDNA / ROYAL CANIN / WPDI / YVES ROCHER / BEARINGPOINT / TOP GARAGE / ...**

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

Agence R2: 19 Rue de Sèvres – 75006 - PARIS

www.r2.fr

Contacts :

Nicolas HOULOT - nhoulot@r2.fr – 01 44 39 02 27

Lorraine RONCIN - Ironcin@aacc.fr - 01 47 42 27 26

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable et Directeurs de Développement. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr